

# LE JOURNAL DU *SMICTOM*

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

DÉCEMBRE 2017  
N°26

## *Vous payez pour ce que* **VOUS JETEZ...**

Chaque jour, en moyenne, un français jette 1 kg d'ordures ménagères. Derrière ce chiffre qui peut paraître anodin, il y a tout un processus de traitement qui représente un coût pour les collectivités en charge du ramassage et du traitement des déchets. Explications...

►► *Suite en page 2*

[www.smictom-gien.com](http://www.smictom-gien.com)

 SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK

Vous payez pour  
ce que vous jetez p.1-2

Édito p.2

La recyclerie p.2-3

Brèves et infos p.3

Les bons gestes,  
Le point «tri», Jeu p.4

# ÉDITO



Chères lectrices,  
Chers lecteurs,

Les changements annoncés pour 2017 ont été réalisés parfois et même souvent avec une pointe d'exaspération.

Les difficultés rencontrées ont été identifiées, surmontées et sont maintenant derrière nous.

Aujourd'hui les outils pour le développement du tri sont entre vos mains. Rapidement ne devront partir à l'incinération (sacs noirs) que les déchets ménagers, les autres, appelés déchets organiques, sont compostables en majorité.

Les déchèteries font partie de la chaîne de recyclage, auxquelles est annexée une recyclerie qui assure gratuitement des permanences et des services.

En 1974, 18% des emballages étaient recyclés. Aujourd'hui ce pourcentage est passé à 70%. Situons nous en fonction de ce dernier chiffre et dépassons-le allègrement.

C'est le souhait que je formule en même temps que je vous adresse tous mes vœux les plus cordiaux pour la nouvelle année.

Le Président  
**Alain BELLONI**

## UNE RECYCLERIE

*Pour réduire le gaspillage  
et donner du sens au réemploi*

C'est bien connu, un déchet est quelque chose qui sera jeté dans une poubelle. Parfois, nous nous débarrassons de choses encore tout à fait en état. Mille et une raisons nous « obligent » à nous séparer de certains objets, mais le plus souvent c'est par simple lassitude (meubles et décoration) ou obsolescence (appareils électriques et électroniques). Résultat, des tonnes de canapés, de meubles, d'ordinateurs à traiter et à faire disparaître... alors qu'une majorité d'entre eux pourraient faire le bonheur d'autres personnes... Et c'est tout simplement le concept de la recyclerie de l'association «Art en sens», implantée à Châtillon-Coligny. Focus...

Cette association a pour mission de développer des démarches éco-citoyennes en Région Centre Val de Loire. C'est dans ce sens donc qu'elle a ouvert une « **recyclerie créative** » à Châtillon Coligny. Il s'agit d'un magasin où sont vendus des objets et des matériaux récupérés auprès des usagers des déchèteries qui souhaitent que des objets connaissent une seconde vie, à condition que leur état le permette.

Pour se faire, le SMICTOM et l'association «Art en sens» ont signé une convention en janvier 2017 pour développer l'idée et la rendre officielle. Ainsi, les usagers des déchèteries de Nogent-Sur-Vernisson, Sainte-Geneviève des Bois, Poilly-lez-Gien et Briare peuvent déposer dans les zones signalées « recyclerie créative » différents objets pouvant encore servir (en bon état ou nécessitant peu de réparation). Ainsi, vous pouvez apporter du mobilier (meubles complets, de la vaisselle, des luminaires, quincaillerie, visserie, petit outillage, outils de jardinage, objets de décoration, cadre, jeux/jouets, livres, CD/disques/DVD, articles de sport, textiles de décoration...).

## Vous payez pour ce que

►► Aujourd'hui sur le territoire du SMICTOM, aucun système de redevance n'existe pour les particuliers.

Les administrés sont assujettis à la Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères dite TEOM. Impôt totalement injuste selon certains, plus avantageux pour d'autres, le débat existera probablement toujours. Ce qui est important c'est de comprendre l'impact de nos déchets sur notre environnement et les coûts de traitement engendrés par notre façon de jeter.

Un sac d'ordures ménagères aura un coût différent d'un sac jaune où le tri serait correctement réalisé. Voilà pourquoi il est important de trier et bien. Avec la récente extension des consignes de tri (tous les emballages en plastique sont désormais recyclables et doivent donc être déposés dans les sacs jaunes ou les containers jaunes),

## VOUS JETEZ...

tout est désormais plus simple mais il est aussi important d'apprendre à réduire le volume de déchets produits.

Regardez ci-dessous les différents coûts :



**A la lumière de cette présentation, l'effort de trier est très nettement récompensé :**

1 tonne de verre dans les sacs noirs 354 €  
1 tonne de verre dans la colonne adéquate 68 €

et ainsi de suite...

**Différence 286 €**

**C'est l'effort et la discipline de tous  
qui permettra d'alléger au final la facture.**

CHÂTILLON - COLIGNY



Les bénévoles et le personnel de l'association se chargent ensuite de transférer ces objets au magasin de Châtillon-Coligny où ils sont vendus à petits prix. A noter qu'il est également possible de déposer directement les objets à la recyclerie en prenant contact avec l'association.

La recyclerie a rendu possible en 2017 la création d'un emploi en CDI à l'échelle locale. De nouveaux recrutements sont prévus en 2018. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'économie sociale et solidaire en complément des filières existantes de valorisation des déchets. **C'est ce que l'on appelle l'économie circulaire.**

Voilà une belle alternative et un bel exemple de réemploi pour donner une seconde vie à des objets que l'on jette parfois bien trop vite. A savoir qu'il est également possible d'aider la recyclerie pour la réalisation d'ateliers en lui faisant don de machines ou outils encore fonctionnels pour le bricolage, la couture, la soudure etc...

## QUELQUES CHIFFRES

En un an d'activité la « Recyclerie créative » a permis, entre autres, le réemploi de :

- 1 200 meubles
- 10 000 livres
- 3 000 jouets
- 6 400 objets de cuisine ou ensemble de vaisselles
- 5 000 articles de décoration
- 1 200 outils de bricolage



## CONTACT & COORDONÉES

**Magasin de la Recyclerie Créative**  
Place Aristide Briand  
45230 Châtillon-Coligny

**02 38 92 06 94 - 07 68 67 06 32**  
**recycleriecreative45@gmail.com**

Horaires d'ouverture :

Vendredi et Samedi 9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00

Dimanche 10h00 - 12h30

# BREVES & INFO

## JOURS DE RATTRAPAGES

L'approche des fêtes de fin d'année est aussi synonyme de jours fériés où les collectes ne sont pas assurées.

Cette année, les deux jours seront des lundis (le 25 décembre et le 1er janvier).

En conséquence les villes de Gien et Briare seront collectées uniquement le vendredi. Il n'y aura aucune tournée de substitution pour le lundi.

**Pour les communes collectées le lundi après-midi et pour les écarts (les hameaux) de Gien et Briare, Les jours de rattrapage seront les suivants :**

- Samedi\* 23 décembre matin au lieu du 25/12
  - Samedi\* 30 décembre matin au lieu du 1/01
- \*sortir vos déchets la veille au soir*

**Les villes et villages concernés :**

**Arrabloy, Batilly en Puisaye, Beaulieu sur Loire, Bonny sur Loire, Breteau, Briare (écarts/hameaux), Champoulet, Dammarie en Puisaye, Faverelles, Gien (écarts/hameaux), Ousson sur Loire, Ouzouer sur Trézée, Thou.**

Il est rappelé que pour les collectes du matin il est impératif de déposer ses déchets, à l'endroit habituel et bien en évidence, la veille au soir. Le SMICTOM n'a jamais communiqué sur des horaires de passage du camion et ne le fera jamais.

Pour rappel, il y a 3 jours dans une année civile où les collectes sont décalées : Le 25 décembre, le 1er janvier et le 1er mai.

## ANIMATION « COMPOSTAGE »

Nouveauté pour cette année scolaire 2017-2018, le SMICTOM propose désormais une nouvelle animation. Celle-ci a pour thème le compostage et est ouverte, en tous cas pour l'instant, aux élèves des classes de CM1 et CM2. Pour demander une animation, téléchargez le projet pédagogique sur le site internet et renvoyez le formulaire de demande d'interventions. Vous pouvez aussi contacter les animateurs au 02 38 05 06 75.

Pour l'année scolaire 2016/2017, les animateurs ont réalisé 49 séances pédagogiques dans les écoles, représentant plus de 1 100 élèves sensibilisés au tri et au recyclage ainsi qu'à la réduction des déchets.

## ENCOMBRANTS 2018

Pour connaître la date de ramassage des encombrants dans votre commune, merci de vous référer au tableau au verso du calendrier des collectes inclus dans ce numéro.



## Les bons gestes à Noël, pour un Noël vert comme le sapin...



- Le papier cadeau, j'essaie de ne pas le déchirer de façon à pouvoir le réutiliser
- Avec l'arrivée de nouveaux cadeaux, je pense à revendre ou à donner mes anciens jouets, si je ne les utilise plus
- Désormais je peux trier dans la poubelle jaune tous les emballages en plastique
- Je trie les emballages en verre dans les conteneurs verts
- Pour la décoration et la mise en place de la table, je n'utilise pas de la vaisselle jetable et je réutilise les accessoires (chemin de table, bougies, étoiles...)
- Je commande au Père Noël des jouets écologiques ou fabriqués en France

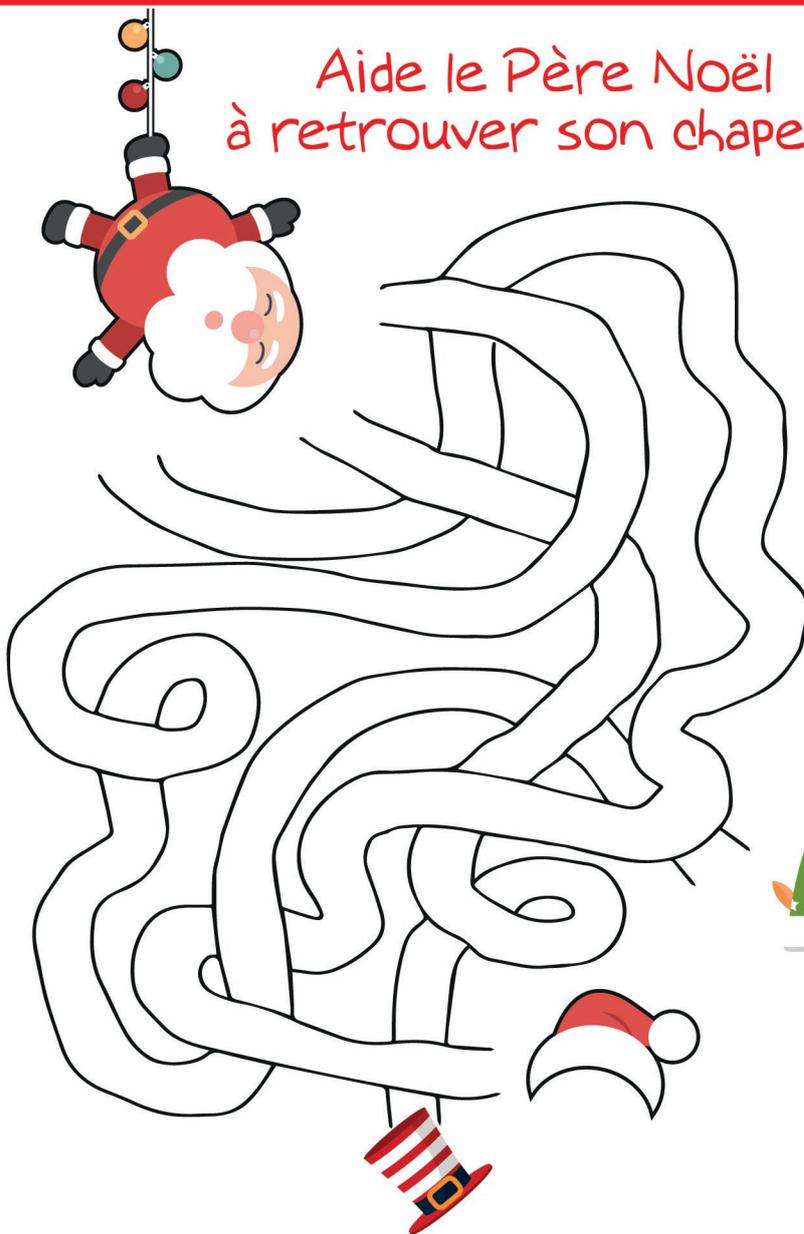
## LE POINT TRI

Le SMICTOM a fait l'acquisition, l'été dernier, de 5 points de collecte et de tri pour les manifestations extérieures ou intérieures. Ces supports, souvent demandés par des organisateurs d'événements locaux, ont pour but de faciliter le tri mais aussi de pouvoir trouver un endroit pour jeter ses déchets pendant une manifestation. Ils sont à disposition des collectivités, écoles et associations.

N'hésitez pas à contacter le syndicat pour plus de renseignements et pour une mise à disposition.



Aide le Père Noël à retrouver son chapeau



SMICTOM DE GIEN - 48 quai de Châtillon BP 2005 - 45501 GIEN Cedex

Tél. 02 38 05 06 75 - Fax : 02 38 38 05 47 - contact@smictom-gien.com - www.smictom-gien.com



Textes : Nicolas Tindillère

Photos : SMICTOM

Conception et réalisation :

 **CRÉA Plume**  
la création qui vous ressemble  
Tél. 06 32 53 92 49 - www.creaplume.fr